

Courrier de Berne

N° 9 vendredi 27 novembre 2009
87^e année

Périodique francophone
Paraît 10 fois par année

EDITO

Le fabuleux destin du pendulaire

La gare de Berne est, après celle de Zurich, la deuxième plus importante de Suisse. Avec 150'000 passagers par jour, ses capacités actuelles atteignent toutefois leurs limites. La situation est particulièrement précaire dans la gare en cul-de-sac du RBS (Chemin de fer régional Berne-Soleure), et elle devient de plus en plus difficile dans le passage souterrain de la gare CFF aux heures de pointe, le matin et le soir.

Et cela ne va pas s'arranger à l'avenir : la croissance du trafic est inéluctable, selon le ministre des transports Moritz Leuenberger qui prévoit une hausse du trafic voyageurs de 45% d'ici 2030. Pour canaliser le flot des pendulaires, le canton et la ville de Berne projettent, comme on le sait, de construire une nouvelle gare souterraine pour remplacer les installations engorgées du RBS, un nouvel accès à l'ouest de la gare et un passage principal élargi (Courrier de Berne, no 5/2009, p. 6). Cela suffira-t-il ?

Pour financer les infrastructures, Moritz Leuenberger a proposé récemment de taxer davantage les voyageurs qui empruntent un axe surchargé aux heures de pointe. Un billet de train entre Berne et Zurich pourrait ainsi coûter plus cher entre 7 et 9 heures qu'entre 11 heures et midi. Des abonnements séparés pour les «travailleurs» et les «promeneurs» pourraient aussi voir le jour. Une idée déguisée pour canaliser le flux des pendulaires ? Elle fait en tout cas déjà hurler dans les chaumières.

Disons-le tout de suite : Moritz Leuenberger se trompe de cible. Une taxe sur la mobilité doit être incitative. Or, elle ne l'est pas, puisque la majorité des pendulaires n'ont pas le choix de l'heure où ils vont travailler ! Ensuite, ces mêmes pendulaires font déjà un effort en laissant leur voiture au garage pour prendre les transports publics. Et voilà qu'on leur demande un autre sacrifice.

La solution pourrait venir du Japon, un pays également confronté à l'augmentation du trafic voyageurs, mais dans des proportions bien plus importantes. Au lieu de surtaxer les pendulaires, les Nippons cherchent d'autres formes de financement. L'une d'elles consiste à augmenter le loyer des commerçants d'une gare. L'idée est simple : vous payez le loyer de votre magasin plus cher, car un plus grand nombre de clients de passage vous sont garantis !

En Suisse, selon une source bien informée, on se dirige vraisemblablement vers une augmentation de la cadence des trains. Avoir un train tous les quarts d'heure entre les grandes villes, un rêve qui pourrait bien devenir une réalité. Une alternative en tout cas à l'extension sans fin des gares. *Christine Werlé*

LES OURS SONT LÂCHÉS !



La Fosse aux ours appartient au passé! Les plantigrades emblèmes de Berne vivent désormais dans un environnement naturel au bord de l'Aar. Le nouveau Parc aux ours est ouvert au public depuis le 25 octobre. L'inauguration a attiré des dizaines de milliers de visiteurs. Rencontre avec le Dr. Marc Rosset, conservateur du parc.

Pouvez-vous nous présenter le nouveau Parc aux ours? Quels sont les avantages et les désavantages?

Le nouveau Parc aux ours est un terrain naturel dont la superficie dépasse les 6'000 m². Il se situe sur les rives de l'Aar, en contrebas de l'ancienne fosse. La raison pour laquelle nous avons choisi cet endroit est que nous n'en avons trouvé aucun autre. Le parc comprend des grottes, où les ours

suite page 2

SOMMAIRE

Edito	1
Ouverture du nouveau parc aux ours	1-2
Violence et femmes étrangères	2-3
Parole à Joanna Eyer	3
Le mot du président	4
La rumeur au Musée de la communication	5
Conférence de l'Alliance française	5
Giacometti aux Musée des Beaux-Arts	5
Brèves	6
Formations et Activités paroissiales	7
Les rendez-vous à ne pas manquer !	8

Changements d'adresse :
Association Romande de Berne
3000 Berne

AZB
3001 Berne

DR. NOYER
PHARMACIES

Les pharmacies à Berne à votre service

Apotheke Dr. Noyer
Marktgasse 65
3011 Bern
031 326 28 28
apotheke@drnoyer.ch

Filiale Marktgass-Passage
Marktgass-Passage 3
031 326 28 10
passage@drnoyer.ch

Internationale Apotheke
Waisenhausplatz 21
031 311 15 81
mail@interpharm-swiss.ch

Filiale Schauptatzgasse «Pfötli»
Schauplatzgasse 7
031 326 28 15
schau@drnoyer.ch

Haafsche Apotheke
Marktgasse 44
031 313 17 17
haafsche-apo@drnoyer.ch

conseils individuels
Marktgasse 65, 3011 Bern
Tél. 031 326 28 28
E-Mail: apotheke@drnoyer.ch



peuvent dormir et hiberner, et un grand bassin dans lequel ils peuvent se baigner. Le terrain est en pente, ce qui oblige les plantigrades à monter ou à descendre. Ainsi, ils peuvent faire de l'exercice! Ce ne sont que des avantages! Le seul désavantage est que les ours ont une vue sur tout leur territoire. Et ce n'est pas bien! Dans la forêt, un ours aime chercher, découvrir, ce qui l'oblige à se déplacer. C'est pourquoi nous allons bientôt planter des buissons et des arbres.

Comment se passe l'adaptation des ours? Ils ont l'air très timides...

L'adaptation se passe plutôt bien. Le mâle Finn a eu plus de problèmes que la femelle Björk. Au début, il ne voulait pas sortir de sa caverne et nous avons eu peur qu'il se

soit cassé la patte. Mais maintenant, il sort. Björk, en revanche, s'est très vite adaptée à son nouvel habitat.

Quand est-ce que les oursons Mischa et Mascha viendront dans le nouveau parc?

Les deux oursons ne viendront pas s'installer dans le nouveau parc pour l'instant. Rien n'est encore prévu. Si Mischa et Mascha venaient maintenant dans le nouveau parc, Björk et Finn les tueraient! Les oursons vivent en ce moment dans le parc animalier du Dählhölzli, où ils resteront en quarantaine jusqu'en février prochain. Nous avons prévu d'élargir leur enclos en 2010 et 2011. Mais nous espérons que Björk attend un heureux événement pour le printemps !

Attendez-vous plus de visiteurs avec ce nouveau parc qu'avec l'ancienne Fosse aux ours?

Oui. Le nouveau parc est bien plus beau et conforme à l'environnement naturel dans lequel doivent vivre des plantigrades. Nous pouvons désormais montrer au public les animaux dans un espace qui leur convient. L'ouverture du parc a attiré près de 40'000 visiteurs. Cette affluence nous a surpris en bien! La nouvelle loi entrée en vigueur cette année n'aurait d'ailleurs pas permis que les ours vivent plus longtemps dans la fosse, qui était bien trop petite et faite de béton.

Que va devenir l'ancienne Fosse aux ours?

C'est un monument historique qui doit rester ainsi. Une petite exposition qui raconte l'histoire de la fosse a été installée dans le souterrain qui mène à l'enceinte.

Est-ce que le nouveau Parc aux ours améliore l'image de la ville?

Assurément. Avec l'ancienne Fosse aux ours, nous recevions toujours des plaintes. Ces plaintes venaient du monde entier. Les gens nous reprochaient les conditions de détention des plantigrades. Aujourd'hui, le nouveau parc améliore nettement la vie des ours. Il est également unique en son genre: jamais vous ne trouverez dans monde un enclos naturel pour animaux en plein centre-ville.

Le parc est une catastrophe financière. Qu'est-ce qui a coûté si cher?

C'est l'instabilité de la pente. Le problème est apparu pendant les travaux de construction. L'instabilité était telle que le restaurant était menacé. D'un autre côté, si nous avions su d'avance que les coûts allaient exploser, nous n'aurions jamais terminé la construction du parc. Je suis content qu'on l'ait finalement fait!

Propos recueillis par Christine Werlé

ÉTRANGÈRES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE : UNE SITUATION COMPLEXE.....



Le canton de Berne veut encourager les étrangères victimes de violence domestique à demander de l'aide. Diverses enquêtes montrent en effet que les étrangères qui subissent la violence de leurs conjoints n'osent pas se révolter, car elles craignent de perdre leur autorisation de séjour.

La situation des étrangères victimes de violence conjugale est complexe: la plupart du temps, ces femmes sont dépendantes de leur mari financièrement, et n'ont aucun contact en dehors du cercle familial. Pour compliquer le tout, nombre d'entre elles sont arrivées en Suisse suite à un regroupement familial et ne disposent pas d'une autorisation de

séjour indépendante. Par crainte d'être renvoyées dans leur pays, ces victimes n'osent pas demander de l'aide et restent avec leur conjoint violent.

Il est difficile de savoir avec précision combien d'immigrées sont concernées par le problème. « Nous entrons dans une zone floue, celle de la vie privée », analyse le président du gouvernement bernois Hans-Jürg Käser. « Je dirais qu'à Berne, une centaine d'étrangères sont victimes de violence conjugale. Mais ce ne sont pas des chiffres officiels », dit-il.

Pour Claudia Fopp, responsable du Service de lutte contre la violence domestique à Berne, une seule certitude :

Les Bernois voteront le 29 novembre 2009 sur l'introduction du droit de vote à 16 ans, un objet qui impliquerait une modification de la Constitution cantonale. Le Grand Conseil bernois recommande d'adopter le projet, de même que le gouvernement bernois. La Commission cantonale de la jeunesse (CCJ) a été consultée sur ce dossier. Rencontre avec Joanna Eyer, unique membre francophone de la CCJ.



« LE DROIT DE VOTE A 16 ANS PERMETTRAIT D'ÉQUILIBRER LES RAPPORTS INTERGÉNÉRATIONNELS »

Êtes-vous favorable à l'abaissement de l'âge du droit de vote à 16 ans ?

Oui, nous soutenons cette initiative, parce qu'elle permet d'améliorer la participation des jeunes à la vie locale. Elle va dans le sens de la politique du canton de Berne, qui fait beaucoup pour la jeunesse. Les journées bernoises de la jeunesse au Grand Conseil en sont un bon exemple.

Est-on assez mûr à 16 ans pour se prononcer sur des objets politiques ?

La plupart des jeunes sont compétents, mais cela dépend des jeunes eux-mêmes. Certains s'intéressent à la politique, d'autres pas. La preuve, c'est que les Parlements des jeunes existent. A Moutier (BE) par exemple, la plus jeune dans ce genre de Parlement a 13 ans. La politique n'est pas propre aux adultes, comme elle n'est pas propre aux jeunes. Tout dépend du caractère de la personne. Pourquoi un droit de vote à 18 ans ? Il n'y a pas de grandes différences entre 16 et 18 ans.

Dans ce cas, pourquoi pas un droit de vote à 14 ou à 12 ans ? A quel âge situez-vous la maturité ?

L'âge de 16 ans correspond à la fin de la scolarité obligatoire. Les jeunes doivent alors décider de leur avenir et ont plus de responsabilités. C'est un repère qui a du sens. L'âge de 18 ans a moins de signification aujourd'hui qu'il y a plusieurs années en arrière.

N'a-t-on pas d'autres centres d'intérêt quand on a 16 ans ?

Je me bats contre ces généralités. Il y a des jeunes qui pensent à bien d'autres choses et il y en a qui s'intéressent à la politique. Je crois qu'une grande partie s'intéresse aux débats, pourvu qu'ils s'adaptent à leurs centres d'intérêt. On peut même être surpris par la pertinence de leurs remarques.

Pourtant, différentes études ont montré que les connaissances des jeunes Suisses en matière d'éducation civique sont lacunaires...

D'autres études disent le contraire. C'est bien possible que les jeunes aient des lacunes sur certains sujets. Mais faut-il remettre en question les jeunes ou plutôt les partis politiques qui ont de la peine à transmettre leurs messages ? Il faut bien reconnaître

que certains objets ne sont pas clairement expliqués.

Ne faudrait-il pas d'abord améliorer les cours d'éducation civique à l'école avant d'introduire le droit de vote à 16 ans ?

Les écoles font un bon travail à ce niveau-là. On ne part pas de rien. Il est toujours positif de mettre en place des mesures pour encourager la participation aux votations. Il n'y a pas d'ordre dans la manière de faire. Mais il est certain qu'il y a des choses à faire pour accompagner l'introduction du droit de vote à 16 ans. Cela peut venir de l'école ou d'ailleurs, comme par exemple le Parlement des jeunes à Neuchâtel qui a publié une brochure pour expliquer le fonctionnement du vote. Une initiative ludique et sympa.

Les jeunes adultes ne votent pas beaucoup, pourquoi ce serait différent avec les jeunes de 16 ans ?

Nous aurons la même proportion que dans le reste de la population. Il est certain que le projet ne va pas révolutionner les habitudes des jeunes.

Le droit de vote à 16 ans favorise-t-il la solidarité intergénérationnelle, comme le dit la campagne en faveur du « oui » ?

Absolument. La population vieillit. Dès 2010, la moitié des électeurs et des électrices auront plus de 50 ans. L'âge influence le comportement électoral, et fait pencher la balance sur certains objets. Nous n'avons pas les mêmes intérêts entre les jeunes et les seniors. Or, les objets soumis au vote populaire portent souvent sur l'avenir des jeunes. Le droit de vote à 16 ans permettrait d'équilibrer les rapports intergénérationnels.

Pour l'instant, seul le canton de Glaris a introduit le vote à 16 ans. Pourquoi tant de méfiance envers les jeunes ?

On ne peut pas dire qu'il y a une méfiance envers la jeunesse. Je pense qu'il s'agit plutôt d'une méconnaissance des capacités des adolescents. Les gens sont aussi frileux : ils ne comprennent pas l'intérêt d'introduire le droit de vote à 16 ans, car ils ne voient pas les enjeux qui sont derrière, comme par exemple l'encouragement à la participation des jeunes.

■ *Propos recueillis par Christine Werlé*

« La moitié des interventions de la police pour violence conjugale concerne des immigrés », avance-t-elle.

Pour aider ces étrangères à sortir du cercle de la violence, le canton de Berne a décidé d'élaborer une déclaration d'intention. Il s'agit d'un document qui donne des explications juridiques, des démarches à suivre ainsi que des personnes et associations à contacter en cas de besoin. Hans-Jürg Käser explique que les étrangères victimes de violence domestique ne doivent pas avoir peur de perdre leur autorisation de séjour. Le service des migrations prolongera leur permis si elles font des efforts pour s'intégrer, par exemple en prenant des

cours de langue, et qu'elles s'efforcent de devenir indépendantes financièrement.

Seul hic : comment une étrangère sans formation et qui ne parle pas la langue peut-elle avoir accès à ce genre de document ? Hans-Jürg Käser reconnaît une lacune. « L'intégration est évidemment primordiale », déclare-t-il. Aider une victime ne signifie pas non plus qu'elle ne retournera pas tôt ou tard vers son bourreau. Claudia Fopp s'explique : « Il ne faut oublier que les partenaires s'aiment. Ces femmes ne veulent pas d'une séparation. Ce qu'elles veulent, c'est que la violence cesse ».

■ *Christine Werlé*

Le document destiné aux étrangères victimes de violence conjugale est disponible sur internet à l'adresse www.pom.be.ch/site/fr/bip



**Théâtre municipal de la ville de Berne
Halles Vidmar, Liebefeld**

VISITES GUIDÉES EN FRANÇAIS

Tout le monde - ou presque - connaît le Théâtre municipal de Berne (Stadttheater) sans avoir pour autant eu l'heur de le visiter en-dehors d'une représentation ; par contre, peu de personnes ont déjà eu l'occasion d'aller aux Halles Vidmar où sont déployées certaines activités du Théâtre municipal.

L'ARB est heureuse de vous proposer deux visites **commentées en français** :

Théâtre municipal, mardi 19 janvier 2010, à 14 h.

Rendez-vous à 13 h.40 dans le hall d'entrée du théâtre. Contribution financière de CHF 10.-- par personne qui sera encaissée sur place. **Inscription avant le 18 décembre 2009** auprès de Jean-Pierre Javet au moyen du coupon ci-dessous ou par courriel : jean-pierre.javet@bluewin.ch

Halles Vidmar, mardi 16 février 2010, à 17 h.,

sous réserve de confirmation. Cette visite pourrait être suivie d'une répétition publique du corps de ballet du Théâtre municipal. Des informations complémentaires avec talon d'inscription paraîtront dans le *Courrier de Berne* de décembre prochain.

COUPON D'INSCRIPTION

Visite du Théâtre municipal du 19 janvier 2010

A renvoyer à Jean-Pierre Javet, Niesenweg 4, 3012 Berne **avant le 18 décembre 2009**

Nom _____

Prénom _____

Tél. no _____

annonce _____ personne(s).

LE MOT DU PRÉSIDENT

ATTENTION : LA SITUATION EST SÉRIEUSE

Depuis plusieurs années, votre comité se bat et travaille pour l'avenir de l'Association romande de Berne. Il le fait avec conviction et engagement. Mais il a besoin de davantage que d'encouragements, certes sympathiques et bienvenus, mais insuffisants pour affronter les problèmes du moment. Deux d'entre eux me préoccupent actuellement.

D'une part, le nombre de personnes abonnées au *Courrier de Berne* continue à diminuer. Selon toutes vraisemblances, il passera cette année au-dessous du seuil qui permet de bénéficier du tarif postal applicable aux journaux. Cela signifie, si l'on veut éviter des délais de distribution parfois supérieurs à une semaine, que le coût d'envoi passera de 22 centimes à un franc par numéro. Vous avez bien lu : le journal que vous aurez sous vos yeux aura coûté 78 centimes de plus pour aller de l'imprimerie à votre domicile. En d'autres termes, les frais d'expédition annuels du *Courrier de Berne* passeront de 2 200 à 10 000 francs environ. Il va de soi que, le cas échéant, ce surcoût devra être intégralement imputé aux abonnés, jusqu'au moment où les actions qui seront menées pour renverser la tendance auront porté leurs fruits.

D'autre part, après des mois de réflexion, de rédaction, de consultations et de séances en vue de faire de l'ARB une association faîtière, votre comité a mis au point un projet de statuts tenant compte au mieux des avis exprimés et il l'a envoyé cet été à toutes les organisations concernées pour qu'elles fassent connaître leur avis, voire leur approbation avant que les diverses assemblées générales puissent décider ou non de l'adhésion. En ce début de novembre, les résultats sont maigres : quelques avis clairement positifs, l'une ou l'autre conversation remplaçant un avis positif écrit, et pour le reste soit des questions renouvelées, soit un silence dont on ignore s'il vaut approbation tacite, indifférence, incompréhension ou volonté de ne pas s'engager : telle est la situation actuelle.

Je pars de l'idée qu'il sera possible d'obtenir au moins l'accord de toutes les sociétés dites « cantonales » : c'est la condition minimale pour passer à la réalisation du projet. Mais j'ose espérer que cet objectif sera dépassé.

Et si tel ne devait pas être le cas, il faudrait faire un constat d'échec et admettre que l'idée était peut-être bonne, mais qu'elle ne répondait pas à un réel besoin.

Michel Schwob

INSCRIPTION / ABONNEMENT

Je m'inscris / je m'abonne / nous nous inscrivons / nous nous abonnons
(cocher les cases appropriées, souligner les options désirées en cas d'inscriptions multiples)

Courrier de Berne
N° 9 vendredi 27 novembre 2009

Associations / publications

- Courrier de Berne** (CHF 35.- an)
- Association romande de Berne** (ARB, ind. CHF 50.-, couples CHF 65.-, inclut un abonnement au *Courrier de Berne*)

Activités

- Cours d'anglais**
(prix selon les coûts et le nombre de participants. Renseignements: pierre.clavel@bluewin.ch ou 031 376 08 20)

Nom(s), prénom(s): _____

Rue: _____

NP Localité: _____ Téléphone(s): _____

Courriel: _____

Signature: _____

Je fais mes paiements par internet et accepte de recevoir les factures et bulletins de cotisations par courrier électronique

A renvoyer à Association romande de Berne, 3000 Berne ou envoyer les données correspondantes à info@arb-cdb.ch

CERNER LE BOUCHE À OREILLE ? AU

RUMEUR est le thème que propose le Musée de la communication. Avec beaucoup d'application et un zeste de...

Décidément, au Musée de la communication, on aime s'interroger sur les croyances sans fondement objectif (cf Dialogue avec l'au-delà, CdB mars 09). Cette fois, on tente de montrer de façon ludique et interactive comment naît une rumeur à l'aide de nombreux exemples (l'économie et la bourse, la politique et les intrigues, la guerre et la propagande, les conspirations, les boucs émissaires, les préjugés, les potins et les ragots...). Cela va du simple malentendu entre deux personnes qui communiquent, au bruit sciemment lancé

«CONFÉRENCES DE L'ALLIANCE FRANÇAISE»

L'ACTIVITÉ MENTALE DE L'HOMME, UN SUJET INÉPUISABLE TANT EN LITTÉRATURE QU'EN PSYCHANALYSE

Mardi 15 décembre 2009, l'Alliance française reçoit Elisabeth Roudinesco, docteur ès Lettres, historienne et psychanalyste, directrice de recherches à l'Université Paris VII. Le thème de sa conférence s'intitule : « Littérature et psychanalyse »

Femme de conviction se battant pour ce en quoi elle croit, Elisabeth Roudinesco appartient à la génération du structuralisme, qui prône une analyse des formes générées par les structures inconscientes de l'esprit en ce qu'elles suivent des lois d'association et de dissociation supposées immuables. Elle a reçu sa formation psychanalytique à l'École freudienne de Paris, fondée par Jacques Lacan. Si elle n'est pas devenue romancière malgré sa formation littéraire, elle a du moins enseigné deux ans le français en Algérie et, l'écriture constituant l'essence de son activité, publié dans les années 70 de

nombreux articles littéraires sur Raymond Roussel, Brecht ou Céline. Elle a rédigé d'abondants travaux en matière d'histoire de la psychiatrie ainsi qu'une biographie de Jacques Lacan (1994), un *Dictionnaire de la psychanalyse* (2001), une *Anatomie du Livre noir de la psychanalyse* (2005) – pour comprendre « pourquoi, à l'aube du XXI^e siècle, l'œuvre freudienne continue de susciter autant de haine. » *La part obscure de nous-mêmes : une histoire des pervers* (2007) et enfin, tout récemment, *Retour sur la question juive* où, d'accord pour combattre l'antisémitisme, elle ne voit pas

la nécessité de polémiquer là où il n'est pas. La littérature, tout comme la psychanalyse, s'intéresse à l'activité mentale de l'homme. Les deux questionnent, enquêtent, remettent en cause les apparences. A ce titre, elles sont inépuisables, comme la matière même sur laquelle elles se penchent. C'est sûrement la raison pour laquelle Elisabeth Roudinesco s'insurge contre l'envahissement des psychotropes dans la prise en charge des maladies mentales puisqu'il aboutit à la négation de la vie psychique.

■ Valérie Lobsiger

RAYONNANTE COULEUR DE L'ÂME CHEZ GIOVANNI GIACOMETTI.

Le Musée des beaux-arts de Berne présente « Couleurs en lumière », une rétrospective de la peinture de Giovanni Giacometti (1868-1933), du 30 octobre 2009 au 21 février 2010.

Il avait quatre enfants et réussissait à vivre de son art, les en nourrissant, au propre comme au figuré, puisque son atelier leur était toujours grand ouvert : Alberto (le fameux sculpteur), Diego, Otilia et Bruno qui, à 102 ans, vit encore et a pu parler de son père à la curatrice de l'exposition, Therese Bhattacharya-Stettler. En retour, son art s'enrichissait de la famille puisqu'elle constitue, avec les paysages de montagnes et d'alpages, ses principaux motifs.

« Pénétrer l'essence de la lumière colorée » était son but, celle du jour mais aussi celle d'une lampe à pétrole en hiver, au cours d'une veillée paisible dans le Val Bregaglia (Gr.). La neige, comme matière réfléchissant le soleil, constitue un de ses motifs d'exploration préférés. Il souhaite en percer la magie, tout comme celle de la brume ou de l'ombre.

Pour rendre le « combat de la lumière », il se nourrit de nombreuses influences, notamment celle du symbolisme d'Hodler

pour la représentation des corps nus de ses enfants, ou encore du divisionnisme qu'il a découvert dans les toiles de son ami Giovanni Segantini. A la différence du pointillisme, ce sont des traits et non des touches de couleurs primaires qui sont juxtaposés pour exalter la lumière (dont « Soir sur les Alpes », 1906, est un parfait exemple). Nombreux sont ses tableaux, telles ses natures mortes, où les contours des formes disparaissent dans une fusion avec la lumière.

A travers cette quête, il recherche peut-être moins la lumière qu'un état de l'âme. Pour preuve cet étonnant autoportrait en pied, peint vers 1907 où le peintre semble rayonner. Si le sujet irradie à ce point, ce n'est peut-être pas tant par ses couleurs que par son aptitude à capter tout ce qu'il y a de beau autour de lui. Quelle source de lumière intérieure lui confère son unicité ?

Evoquer la vie au plus près et, pour cela, aller au-delà de ce qu'elle donne à voir pour restituer ce qu'on ne voit pas mais devine

Visite en français
mardi 8 décembre, 19h30,
www.kunstmuseumbern.ch
tél.031 328 09 44

par tous les autres sens, c'est peut-être le but que s'est fixé ce peintre accompli. On cherchera vainement dans les œuvres du père une trace d'une possible influence sur Alberto le fils, tant les impératifs intérieurs de chaque artiste diffèrent.

Comme le conseille le directeur du Musée Mathias Frehner, il ne faut pas voir en Giovanni un Leopold Mozart mais plutôt un artiste de la trempe de Bonnard qui, délaissant le courant principal impressionniste en vogue à l'époque, a tranquillement suivi sa voie. Le renom du fils avait éclipsé celui du père, en lui rendant hommage, cette exposition y remédie.

■ Valérie Lobsiger

TANT VOULOIR METTRE L'AIR DE BERNE EN BOUTEILLE !

Le Musée de la communication de Berne du 16 octobre 2009 au 4 juillet 2010. provocation !

pour nuire. La rumeur, colportée par des gens émotionnellement faibles, relayée et grossie par Internet, la presse, la radio et la télévision, est un magnifique instrument de manipulation de l'opinion publique. Il n'est que de se souvenir de 1984, d'Orwell.

S'il est difficile de combattre la rumeur en raison de sa vitesse de propagation et faute d'en connaître les auteurs, on peut du moins devenir plus conscient de ses mécanismes. Dans le « vidéolounge », les rumeurs les plus récentes de l'actualité (telle par exemple celle relative à l'attentat du 11 septembre)

sont montrées comme au télé-journal. Un « agent des rumeurs en service », logé dans une sorte de théâtre optique, interpelle le visiteur pour tenter de lui soutirer des informations susceptibles d'alimenter les rumeurs. Provoquez-le à votre tour en français, il sera moins habile ! Un twitter géant répand de fausses nouvelles sur Berne tandis qu'un « générateur de rumeurs » interactif, sur lequel on expérimente la rapidité avec laquelle une rumeur peut naître et toucher sa victime, crache des ragots sur celui qui entre dans son jeu. En

fin de parcours, il est délivré un diplôme de « Rumor fighter » au visiteur ayant répondu à un test électronique.

Enfin, tel un dazibao à fonction sociale régulatrice, des pinces et un fil à linge sont proposés au public pour qu'il s'exprime à son tour.

On l'aura compris : vérifier ses informations, s'instruire auprès de sources fiables et variées, tels sont les meilleurs remparts contre les rumeurs. Faut-il rappeler que, pour ce qui relève des exemples qui nourrissent cette exposition, la littérature, non évoquée – à part une évocation de la déesse ailée Fama dans les écrits antiques - en regorge ?

■ Valérie Lobsiger



Gerücht Rumeur

Musée de la communication
Helvetiastr.16
3005 Berne
T 031 357 55 55
www.mfk.ch

MUSIQUE D'ÉGLISE

Tous les ve à 12 h 30 au temple du Saint-Esprit: Cette série *Point d'orgue*, initiée en mars 2009, continue. Elle montre la variété des sons pouvant être générée par un orgue. Chaque petit récital de 30 min sera donné par un organiste titulaire en ville de Berne ou dans la région.

Ve 4 décembre à 19 h 30 à la Collégiale (Münster): Chœur du patriarcat de Moscou sous la direction de Hieronimus Ambrosius: *Mystique de l'Orient* avec des chorals et hymnes de Noël, psaumes liturgiques orthodoxes russes et chants des XVIIe au XIXe siècle. Prélocation: Bern Billet, Nägeligasse 1, Bern, T 031 329 52 52.

Sa 5 décembre à 17 h 30 à la Collégiale: culte vespéral avec accompagnement choral du groupe de jeunes de la Berner Kantorei. Chorals, canons et chants pour le temps de l'Avent.

Me 16 décembre à 20 h au temple de la Paix (Friedenskirche, Friedenstr. 9): *La Nativité* d'Olivier Messiaen avec Ekaterina Kofanova, orgue.

Di 27 décembre à 11 h au temple de Paul (Freiestr. 8): Matinée pour Noël, œuvres de J.-S. Bach, G.-Ph. Telemann, avec Brigitte Scholl, mezzo-soprano, Sarah Giger, flûte traversière et Ursula Heim, au grand orgue et à l'orgue-bahut.

Je 31 décembre à 17 h au temple de Paul: Sons majestueux et filigranes pour la Saint-Silvestre. Œuvre de J.-S. Bach, F. Mendelssohn et Max Reger avec Ursula Heim, orgue.

CINÉMA DE PAUL

Les séances ont lieu à 19 h 30 dans la grande salle de la maison de paroisse de Paul, Freiestrasse 20 (Bern Mobil, ligne 12 direction Länggasse, arrêt Unitobler). Le petit bar est ouvert dès 18 h 45, après la projection jusqu'à 22 h 30 environ. L'entrée est libre.

La série 2009/10 a pour titre **Unterwegs (En route)** et elle sera consacrée aux films Roadmovies (détails: voir *Courrier de Berne* 7/2009).

Je 19 décembre: *Little Miss Sunshine* de Jonathan Dayton / Valerie Faris, 2006, 101 min, EUA. La petite Olive, âgée de 7 ans, est tout hors d'elle, alors qu'elle apprend qu'elle est invitée à l'élection de Little Miss Sunshine. Elle se met en route accompagnée par sa famille au complet et entassée dans un minibus VW. Tout va de travers durant le voyage. Dayton et Faris racontent, en utilisant des plaisanteries et leur grand savoir, comment une famille, programmée pour engranger des succès, prend congé – en l'espace de seulement deux jours et en étant plongée dans les douleurs, disputes et pertes – de ses idées farfelues et de ses souhaits non réalisés. La folie de la beauté et la mentalité de gagnant caractérisent cette comédie. *Little Miss Sunshine* est un film jovial, dégrisant de manière bienfaisante. La comédie tourne en dérision la folie de la beauté et la mentalité de gagnant, la jeune actrice principale joue avec une spontanéité fougueuse, liée à une cordialité sans limite. De quoi conquérir les cœurs des spectateurs en un rien de temps. Public familial: dès 12 ans environ.

Préavis: Je 14 janvier 2010: *La Strada* de Federico Fellini, 1954, 104 min, Italie.

CINÉMA LICHTSPIEL

Bahnstrasse 21 (Bern Mobil: ligne 11, terminus Güterbahnhof, ou lignes 13/14 arrêt Schlossmatte). Pour en savoir plus: www.lichtspiel.ch; pour demander à être mis sur la liste informatique de distribution du programme bi-mensuel: info@lichtspiel.ch. Le bar est ouvert dès 19 h. L'entrée au Lichtspiel est libre, une collecte a lieu après la projection.

Chaque **dimanche à 20 h:** présentation de films anciens sortis des archives, bar dès 19 h. Notre sélection pour le mois de décembre 2009:

Dans la série *CinemAnalyse* 2009 (en collaboration avec la Société suisse pour la psychanalyse [SSPSa] et le Centre Sigmund Freud de Berne): **Je 17 décembre à 20 h:** *Die Schweizermacher* (Les faiseurs de Suisses) de Rolf Lissy, CH, 1978, 105 min, dialecte suisse-allemand. Les plus de 50 ans se souviendront certainement de ce film, qui connut, lors de sa sortie un succès fou. Ne devient pas citoyen suisse qui veut. Les candidats à devenir sujets de l'Etat helvétique, lequel cumule les superlatifs du pays le plus beau, le plus propre et le plus riche, recevront moult visites, devront répondre à de nombreuses questions, seront surveillés et jugés. Les deux policiers Max Bodmer et Moritz Fischer examinent à la loupe des candidats à la naturalisation. La comédie de Lissy, ironique-satirique, montre comment les procédures de naturalisation se déroulent, de manière inhumaine et avec un esprit borné. Lissy apporte une prise d'humour et réussit à faire rire les Suisses sur eux-mêmes, ce qui est déjà un exploit majeur. Le film n'a pas vieilli et le problème des naturalisations continue de nourrir les discussions politiques de deux côtés de la Sarine!

Compte tenu du nombre de places limité, il est prudent d'arriver au moins 30 min à l'avance.

NOUVEAU LIVRE SUR LA LÄNGGASSE

Le quartier de la Länggasse est un des plus grands quartiers de Berne. Il frappe par son étendue (plus de 1,7 km² et par le nombre de ses habitants (13'429 à fin 2008) et de ses places de travail (13'278 à fin 2005). Le livre *Länggasse* est une œuvre collective de 13 auteurs et 2 photographes. Sa réalisation nécessita plus de 2 ans.

Ce qui me plaît particulièrement, dans cet ouvrage, ce sont les nombreuses

photographies reproduites en pleine page en noir et blanc. A dessein, le producteur de l'ouvrage, Daniel Gabarell a renoncé à la couleur et il a raison. On y voit des lieux ou des rencontres insolites (comme une vache sur une table d'opération, la fabrication de pâtes, l'ainée [née en 1907] réunie avec le benjamin [né en 2008] de la paroisse évangélique réformée de Paul ou le jardin aux tortues du pharmacien Ballinari) qui alternent avec des portraits de gens travaillant ou ayant travaillé dans la Länggasse. Chaque image véhicule une subtile intense sensibilité du lieu ou de la vie, voire les deux!

Länggasse, 160 pages, 24 x 30 cm sous couverture cartonnée. ISBN 978-3-9523304-8-7. Prix 48 CHF. Disponible en librairie ou auprès de l'éditeur, par correspondance (sans frais de port): Herausgeber.ch, Kulturbuchverlag, Postfach 672, 2000 Bern 9, T 031 340 23 33 Web www.herausgeber.ch. D'autres publications descriptives de régions ou de quartiers sont également disponibles.



OBLITÉRATION SPÉCIALE À BETHLEHEM POUR NOËL

Une tradition bien-aimée continue. La Poste installera, comme les années précédentes, un bureau de poste spécial à Berne-Bethlehem proposant différents produits philatéliques spéciaux et le désormais célèbre cachet spécial, lequel présente chaque année un nouveau sujet. Le motif *Couronne de Rois mages* est à l'honneur cette année. En 2008, plus de 7'000 enveloppes furent affranchies, sans compter les 14'000 demandes directement adressées au bureau philatélique de Berne-Schanzenpost. Cette oblitération spéciale est également apposée sur tous les envois ordinaires déposés durant les heures d'ouverture.

Date: du lu 14 au ve 18 décembre. **Lieu:** Bureau de poste spécial Bethlehem, Im Tscharni, Café + Local de quartier, Waldmannstr. 17, 3027 Berne. **Heures d'ouverture:** lu 14: de 13 à 17 h, du ma 15 au je 17: de 9 à 12 h et de 13 à 17 h, ve 18: de 9 à 12 h.

Une **séance de dédicace** avec l'artiste Jenny Leibundgut, auteur de la nouvelle série de timbres-poste de Noël, aura lieu le lu 14 déc. de 15 à 16 h au bureau de poste spécial de Bethlehem. L'artiste signera les enveloppes du jour d'émission. Un maximum de trois enveloppes sera par admis par personne.

Les envois affranchis à oblitérer peuvent également être envoyés, sous une enveloppe affranchie, à l'adresse suivante, avant le sa 12 déc.: La Poste suisse, Bethlehem, Bureau philatélique, 3000 Bern 1 Schanzenpost. Il y a lieu de joindre une enveloppe affranchie pour le retour des envois non adressés. Le dépôt direct, au bureau philatélique, des envois est également possible. Heures d'ouverture: lu-ve 8 h 30 à 17 h, sa 8 h 30 à 11 h.

■ Roland Kallmann

Fitness – boxe

Entraînement pour enfants, dames et messieurs de tout âge.

Ecole Charly Bühler

(face à l'Hôtel Bellevue).

Gérant : Max Hebeisen 031 311 35 82



Le reflet de votre style de vie



Exposition permanente de cuisines, du lundi au samedi

Galgenfeldweg 3-5, 3006 Berne | tél. 031 340 90 90 | fax 031 340 90 95 www.buehler-kuechen.ch | info@buehler-kuechen.ch

Du 1^{er} décembre au 31 décembre 2009



Église française réformée de Berne

Zeughausgasse – (Le CAP, Predigergergasse 3), case postale 285, 3000 Berne 7
Yvette Curty, secrétaire et Maria Gafner, diacre 031 312 39 36 (9h à 11 h 45),
fax 031 312 07 46 ; Isabelle Harries, collaboratrice socio-diaconale 031 312 39 48
Sacristain/réservation des locaux : Hans Herren, tél. 031 311 37 32.
Pasteurs: Mireille Junod, tél. 031 351 25 15, mireille.junod@sunrise.ch et
Jacques Lantz, tél. 031 972 33 12
Pour atteindre le pasteur de permanence : M 076 511 39 36
Mail: egliseferberne@bluewin.ch, www.paroisse.gkgbe.ch

Vivre ensemble Les Fêtes dans notre paroisse

Judi 3 décembre, à 18h dans l'église

Grandes Vespérales œcuméniques de l'Avent

avec la présence de l'ACAT
apéritif

Mercredi 9 décembre, de 15h 30 à 18h

Noël des Aînés au CAP

Après une première partie consacrée à la joie de Noël, nous
partagerons une collation

Dimanche 20 décembre à 16h30

Fête de Noël de la paroisse

«La Pastorale de Provence»

Pas de culte le matin

Participation des enfants et des catéchètes
Après-culte convivial

Judi 24 décembre à 23h

culte de la Nuit de Noël

avec sainte cène
Participation du Chœur d'Eglise

Vendredi 25 décembre à 10h

culte de Noël

avec sainte cène

Vous êtes toutes et tous cordialement invités à chacune de ces rencontres

UNIVERSITÉ DES AÎNÉS DE
LANGUE FRANÇAISE (UNAB)

FORMATION CONTINUE

Musée d'histoire naturelle, Bernastr. 15,
www.unab.unibe.ch, jeudi de 14h15 à 16h00.

Semestre d'automne Décembre 2009

Judi 3 décembre

M. Bernard Reymond, Professeur honoraire de
l'Université de Lausanne

Une œuvre à redécouvrir: Robinson Crusoé

Attention

*Exceptionnellement, cette conférence aura lieu
à l'auditoire de la Schulwarte, Helvetiaplatz 2,
Berne*

(2^{ème} sous-sol, ascenseur à disposition).

Judi 10 décembre

M. Maurice Baumann, Professeur à
l'Université de Berne

Sébastien Castellion

Judi 17 décembre

M. Kurt Hostettmann, Professeur honoraire
Universités de Lausanne et Genève

Des plantes pour mieux digérer

Contact: T 031 302 14 36



LA MAISON
DU CANARD

Spécialités de Canard de Quercy (Sud-Ouest de la France)

Fois gras, Confits, Gésiers, Pâtés,
Cous farcis, Magrets fourrés

Vente par correspondance ou à domicile.

Attention: plus de présence au marché de Berne.

Renseignements:

La Maison du Canard
Humboldtstrasse 51
Boîte postale
3000 Berne 25

www.maison-canard.ch

Tél. 031 331 52 06

Fax 031 348 41 40

e-mail: maison.canard@swissonline.ch

Samedi 23 janvier 2010, au restaurant Schmiedstube, La Patrie Vaudoise de Berne

fêtera, lors de la commémoration de l'Indépendance du
canton de Vaud, les 100 ans de sa fondation.
Lors de cette soirée, nous aurons le plaisir d'accueillir des
personnalités politiques puis, après le banquet, de danser
sous la conduite du «Duo Miranda».

Vaudois et amis du canton de Vaud, retenez cette date... et
si vous n'êtes pas encore membres de notre société, cette
soirée constitue une belle occasion pour prendre contact.

Adressez un courriel à:

ge.ray@bluewin.ch ou téléphonez au 031 952 60 81 !



Dernières infos sur le «télé réseau»

- L'argumentaire technique concernant la désactivation des Nokia est fallacieux dans le sens où cablecom aurait très bien pu passer son offre de base en clair ou ne pas changer la version de ses encodeurs.
- Selon certains échos dans les médias spécialisés, il devrait bientôt être possible de renoncer aux décodeurs imposés de cablecom, à condition que son propre poste de télévision soit muni d'un syntoniseur numérique pour le câble et d'une interface commune de dernière génération (DVB-C avec CI+ www.ci-plus.com).
- La TV de VTX sera lancée dans quelques mois... www.vtx.ch
- Sunrise TV, «gratuite» pour ses clients, est prévue pour l'été 2010.
- Bluewin TV = la meilleure offre francophone à Berne.
- A l'achat d'une nouvelle TV: demandez «avec un tuner DVB-C»



Informatique

- Vous venez d'acheter un PC et vous ne trouvez pas de logiciel en français...
Regardez ma page
«Logiciels» sur mon site.

André Mazouer à Worb

Tél: 032 731 38 53

E-mail: info@vhs-to-dvd.ch

Web: www.vhs-to-dvd.ch



QUELQUES RENDEZ-VOUS

MADE IN CHINA. L'exposition que propose le Musée des beaux-arts est le résultat d'un échange artistique avec la Chine. Un atelier habitable à Pékin, aménagé à partir de 2006 en collaboration avec l'artiste chinois Ai Weiwei, a été mis à disposition de jeunes artistes suisses pour six mois. Du 20 novembre au 14 février. Musée des beaux-arts, Hodlerstrasse 8-12, Berne. T 031 328 09 55. www.kunstmuseumbern.ch

LE MONDE ANTIQUE SUR LES MONNAIES. Le Musée historique de Berne présente dans sa nouvelle exposition les plus belles pièces de sa collection numismatique. Le musée possède l'une des plus riches palettes de monnaies antiques de Suisse. Types et légendes forment le noyau de l'exposition, qui y puise de nombreux éléments racontant la vie du monde antique.

Exposition du 2 décembre 2009 au 16 mai 2010. Musée historique de Berne, Helvetiaplatz 5, Berne. T 031 350 77 11. www.bhm.ch

BERNNEUBERN. Ville fille de Berne en Suisse, New Bern en Caroline du Nord fête ses 300 ans en 2010. L'association New Bern 300th Anniversary a décidé de célébrer l'anniversaire de la plus ancienne fondation suisse aux USA avec une exposition au Musée Historique de Berne. Le public pourra suivre, en onze étapes, l'histoire de New Bern. La thématique aborde, entre autres, l'émigration bernoise au 18e siècle et le destin du fondateur de la ville, Christophe de Grafenried. Du 4 décembre 2009 au 16 mai 2010. Musée historique de Berne, Helvetiaplatz 5, Berne. T 031 350 77 11. www.bhm.ch

CHAMBRES LIBRES. Le Musée Alpin Suisse à Berne a créé un hôtel imaginaire pour l'exposition temporaire «Chambres libres». Dans le couloir de l'hôtel, des photos historiques racontent le passé riche en traditions du tourisme alpin en Suisse. Dans les chambres, des modèles architecturaux, des interviews et des photos donnent vie aux projets de construction touristiques prévus ou réalisés, classiques ou innovants. Prolongation jusqu'au 22 août 2010. www.alpinesmuseum.ch

PAUL KLEE – SA VIE, SON ŒUVRE, SA POSTÉRITÉ. La nouvelle présentation des œuvres de Paul Klee est axée sur la biographie de l'artiste. Les étapes importantes de sa vie sont retracées au moyen de photographies, d'objets personnels et de citations exposés dans de petites vitrines. Exposition jusqu'au 24 mai 2010. Zentrum Paul Klee, Monument im Fruchtländli 3, Berne. T 031 359 01 01. www.zpk.org

**Benefizbilderausstellung
Benefizkonzert**
Projekt Solinetz
Sans-Papiers Bern
«Blüten der Lebensfreude eines
Flüchtlings» Bilder von
S. Bayindula aus dem Kongo.
Le Cap
Predigergasse 1-3,
3011 Bern
1. bis 22. Dezember 2009.
Di.-Sa. 9.00-16.00 Uhr, So. 9-12 Uhr
Vernissage mit Apéro:
1. Dezember 16.00 bis 18.00 Uhr.

Au bénéfice du projet « Solidaritätsnetz Sans-papier » de la région de Berne, CAP, Predigergasse 3, Berne:

- Exposition « **Blüten der Lebensfreude eines Flüchtlings** », œuvres de S. Bayindula, originaire du Congo, du 1^{er} au 22 décembre 2009, de mardi à samedi, 9h00 – 16h00, dimanche 9h00 – 12h00. Vernissage avec apéritif : 1^{er} décembre, 16h00 – 18h00
- Concert « **Dolci Sospiri** », lieder du Baroque ancien et récent, duo « **Two for freedom** », Rosa Maria Meister, soprano, Jonathan Rubin, luth, jeudi 10 décembre, 19h30. Entrée libre, collecte.

Votre librairie française à Berne

STAUFFACHER
L'UNIVERS DES
LIVRES & MULTIMEDIAS

stauffacher.ch

Neuengasse 25-37, 3001 Berne, 031 313 63 63
aussi à la gare de Berne: ouvert tous les jours
jusqu'à 22 heures, y compris le dimanche

fav-
o-
risez
nos
annon-
ceurs

**Courrier
de Berne**

Organe de l'Association romande de Berne
et périodique d'information

Prochaine parution: vendredi 23 décembre 2009
Dernier délai de rédaction: mardi 8 décembre 2009

Rédaction

Christine Werlé, Roland Kallmann, Valérie Lobsiger,
Nicolas Steinmann, Lucienne Hubler, Pierre Clavel.
Courriel: redaction.cdb@arb-cdb.ch

Administration et annonces

Administration: admin.cdb@arb-cdb.ch
Annonces: annonces.cdb@arb-cdb.ch
T 031 376 08 20 (le soir)

Adresse rédaction

Courrier de Berne, cp 5772, 3001 Berne
redaction.cdb@arb-cdb.ch

Adresse administration

Association romande de Berne, 3000 Berne
Abonnement annuel: CHF 35.- (2009)

Mise en pages:

André Hiltbrunner, graphiste et dessinateur, Berne

Impression et expédition

Länggass Druck AG
Länggassstrasse 65, Postfach 726, 3000 Berne 9
ISSN: 1422-5689

Site internet: www.arb-cdb.ch

PARFUMERIE **SPIESS**
Schönheit kommt von Ihnen.

Spitalgasse 27 · 3001 Bern · Tel. 031 311 43 44 · Fax 031 312 38 46
Kosmetik-Institut · Tel. 031 312 06 05 · parfumerie.spiess@bluewin.ch